



◆ **Sondages / SUEUR** : Le sénateur (PS) du Loiret Jean-Pierre SUEUR a appelé vendredi le ministre de l'Intérieur Matthias FEKL à faire «strictement appliquer» la loi rendant obligatoire la mention des marges d'erreur des sondages, la jugeant souvent absente des médias, ainsi que la publication par les instituts de sondage de leurs données brutes, critères de redressement, voire sur la formulation exacte des questions.